

signa, et le jeune ménage fut riche comme s'il avait été patronné par quelque bonne fée.

Pendant six mois, les choses allèrent bien. Les deux enfants étaient remplis de prévenances pour le vieillard qui leur avait si libéralement donné sa fortune. On avait bien soin de ne le laisser manquer de rien; on s'empresait de satisfaire jusqu'à ses moindres fantaisies.

Il allait se promener en voiture quand il voulait; il donnait à dîner à ses amis quand cela lui faisait plaisir; il disposait de la maison de son gendre comme de la sienne propre.

Vers le neuvième mois, il y eut tout à coup un léger refroidissement.

On commençait à trouver, mais tout bas, que M. Deslauriers était bien un peu sans gêne; on se disait, entre mari et femme, qu'il ne ménageait pas assez les chevaux de l'écurie et qu'il ne mettait plus d'eau dans son vin.

Vers le dixième mois, la domestique qui le servait faisait observer qu'il brûlait trop de bougies.

Vers la fin de l'année, on était unanime à faire mauvaise mine à ses amis et à donner de temps en temps, à la dérobée, des coups de pied à son chien.

M. Deslauriers vit tout cela, il en souffrit, mais il ne dit rien d'abord.

Dans la candeur de son âme, il espérait que cet état de choses changerait.

Au treizième mois, comme il voulait faire un cadeau à de pauvres gens qui se mariaient, on lui dit que tout ce qui se trouvait dans la maison étant à sa disposition pour son propre usage, mais qu'on verrait d'un mauvais œil qu'il donnât aux autres le bien de sa famille.

M. Deslauriers soupira amèrement et dit, en se parlant à lui-même :

"Décidément, j'ai fait une sottise."

Comme c'était un homme de ressource, il ajouta presque au même moment :

"Sans doute tout cela est triste, mais il y a remède à ce mal."

Dès le lendemain de ce jour mémorable, il avait adopté un nouveau plan de conduite.

Il s'était retiré dans sa chambre en recommandant expressément qu'on ne vint pas le déranger.

"J'ai une affaire grave à combiner avec mes intérêts, dit-il."

Il fit ensuite pousser son fauteuil près d'une table, s'y assit, poussa un ressort, ouvrit un tiroir et y prit un gros sac, solidement attaché par des ficelles.

C'était des louis d'or.

Toute la matinée il en comptait, à plusieurs reprises, les espèces, qu'il faisait sonner assez haut pour être entendu de Geneviève et de son mari.

On l'appela pour prendre le repas de la famille.

"Excusez-moi auprès de mes enfants, dit-il, je n'ai pas faim ce matin, et d'ailleurs je suis trop occupé pour songer à me mettre à table."

En même temps il comptait toujours ses louis d'or et de plus belle.

Geneviève et son mari, la serviette sous le menton, accoururent précipitamment à ce bruit.

"Mais, mon cher papa, lui demanda sa fille, d'où peut donc provenir une si grosse somme, après la donation entière que vous nous avez faite, à mon mariage, de tous vos biens et de tout votre argent?"

— Ma chère fille, répondit M. Deslauriers, cela résulte d'une rentrée de fonds sur laquelle je ne comptais plus. Il y a six mille piastres en or, je crois. Je me propose de vous en faire une nouvelle donation: il ne s'agit que de la présence du notaire."

Le notaire est appelé; M. Deslauriers, encore

vert, sain d'esprit et de corps, fait son testament dans la plénitude de sa volonté, comme on devrait toujours le faire.

"Je soussigné déclare par ces présentes que mon intention est qu'à ma mort, tout ce qui se trouvera dans un grand coffre d'ébène, placé dans ma chambre, appartienne à ma fille et à mon gendre."

Il prend une plume et signe.

Geneviève et son mari sort aux anges.

Mais à peine sont-ils sortis que le vieillard remplit son coffre d'ébène de cailloux et de sable, et qu'il met l'or en lieu sûr pour ses amis.

Cependant tout change pour lui dans la maison.

Il n'éprouve plus que des attentions délicates et des soins empressés de ses enfants, qui craignent, s'ils le négligent, que le testament ne soit changé et la donation anéantie.

Au bout de trois ans M. Deslauriers mourut.

Le lendemain de son décès, dans la soirée, en conformité du testament, on courut à la cassette.

On n'y trouva que des cailloux et le sable déposés, avec un billet contenant ces mots: "Pierres et sable pour commencer une loge de fou à ceux qui donnent leur bien avant leur mort."

Mon grand-père termina là son récit et ajouta:

"Ce proverbe a une variante, c'est celle-ci:

"Sachez garder toujours une poire pour la soif."

JEAN LOUIS.

LE TOUT MONTRÉAL.

Dédié aux chercheurs de nouveautés :

Vu, rue Saint Laurent, l'enseigne suivante :

X., couvreur en ardoise et autres métaux.

Lu, dans un journal qui reproche à ses confrères de ne pas écrire en français: *Mirets en braid*.

?????

Enfin, on lit dans la *Gazette Officielle d'Ottawa*, rédigée par nos littérateurs les plus distingués et tout au moins les plus payés :

Pour la gouverne du bôme de la Compagnie de bôme Sud-Ouest, Miramichi, Nouveau-Brunswick.

Je voudrais bien, pour ma gouverne, savoir ce que c'est qu'un bôme: s'agit-il là du fameux *baume du Canada*? J'hésite à croire qu'il s'agit d'un boom, ce serait d'un français par trop..... officiel.

Une conférence sur le paupérisme traitée au point de vue philosophique, physiologique et social par le Dr de Bonald, membre médaillé de la Société des arts, sciences et belles lettres, de Paris, sera donnée au Cabinet de Lecture paroissial de cette ville lundi, 28 courant, à 8 hrs p. m. Un nouveau plan d'organisation du travail agricole, industriel et artistique, fruit des plus sérieuses recherches de l'auteur, sera soumis à l'appréciation de l'auditoire.

L'entrée de la salle sera gratuite; mais avec un billet d'admission que toute personne pourra se procurer chez le Dr de Bonald, 344 rue Craig, Carré Viger.

MODES DU JOUR

J'ai vu ces jours-ci, en plein Montréal, une merveille, et comme je ne suis pas égoïste je m'empresse d'en offrir la description à mes lectrices.

J'étais dans une de ces voitures publiques que je ne sais trop comment désigner, moi qui ne suis pas puriste, et que je me contenterai d'appeler tramway, tout comme en France. Une jeune fille monta, et son maintien attira immédiatement mon attention. Son costume, quoique bien fait, indiquait par quelques légères irrégularités qu'elle avait été sa propre couturière, et lui allait à ravir malgré ces irrégularités. Elle

pouvait, cette jeune fille, avoir dix-huit ans, paraissait robuste et bien portante, et tout prouvait qu'elle avait le bonheur d'avoir une mère aussi intelligente que bonne.

Sa figure, son cou, ses cheveux, tout enfin était d'une propreté excessive, et les femmes, qui font par goût les observations que je suis obligée de faire par métier, me comprendront. La peau était complètement vierge de poudre de riz, de fard ou de peinture. Les oreilles, sans être petites, étaient bien formées et agréables à l'œil; son cou, qui n'avait aucune prétention à la perfection, était peut-être un peu large par derrière mais formait une courbe charmante qui se perdait assez haut sous des cheveux fortement tordus. Et quelle chevelure! Brune aux reflets dorés, sans la moindre odeur de pommade, d'huile ou de cosmétique, sans épingles, sans bijouterie, rien absolument rien que la nature, et je vous assure que c'était assez. Quant aux yeux, assez beaux, vifs, un peu espiègles, ils étaient l'expression la plus complète de la franchise, de la bonté et de la simplicité.

Son costume en tweed était simple, sans garniture, sans franges, sans ruches bouillonnées et sans plissés, je dis simple, parfaitement simple; ses gants, que je remarquai lorsqu'elle chercha son argent dans sa bourse, n'étaient pas neufs, mais cependant ils n'étaient ni salis ni fanés. C'était des gants bien soignés comme la personne qui les portait et les mains qu'ils recouvraient, fermes et solides aux doigts souples, avaient la force indispensable aux travaux du ménage et la délicatesse nécessaire à la garde-malade.

Le pied était bien la base digne de supporter un tel chef-d'œuvre: moyen, bien à l'aise dans une forte bottine qui ne craignait ni la pluie ni la boue, le cou-de-pied bien dessiné, le talon bas et le bout légèrement carré, avec une telle chaussure toute chute est impossible.

Voilà ma merveille, plus rare qu'on ne le pense. Sa simplicité, sa santé, sa propreté exquise était toute sa fascination, et cependant elle attira l'attention de toutes les personnes se trouvant avec elle dans la voiture. Certaines femmes, d'un âge assez avancé pour être mères et grand-mères, la regardaient avec envie. Je laisse à mes jeunes lectrices le plaisir de deviner pourquoi.

Si je me suis, aujourd'hui, écarté quelque peu des modes proprement dites, c'est que réellement nous sommes à une époque de transition qui n'offre pas grand chose de nouveau. J'ai, dans mes précédentes chroniques, parlé des dernières modes du printemps et il faut attendre un peu de soleil et de chaleur pour entamer la saison d'été. En fait de toilettes nouvelles, dignes d'être mentionnées, je n'en ai guère vu qu'une cette semaine; la jupe était en vigogne marron, plissée à petits plis droits, avec tunique en vigogne havane, taillée en grandes dents pointues; corsage à pointe assez prononcée par devant, avec dents, appliquées en vigogne au bas; sur la poitrine formant plastron, une grande applique en velours marron avec les mêmes dents qu'au bas du corsage; revers à dents, en velours, sur la manche. Au bas de la jupe, bord de velours marron, sur lequel tombe le plissé du jupon.

PÉRIA.

CORRESPONDANCE.

Madame P. S. Sherbrooke.—Il est excessivement facile, avec un peu de soins, de produire ces imitations de vitraux à l'aide desquelles vous désirez orner votre oratoire ainsi que quelques autres parties de votre maison. Je vous donne aujourd'hui une recette que je considère comme étant parfaite et qui vous permettra d'utiliser toutes sortes de gravures enluminées ou noires.

On prend de la belle cire vierge, très pure et bien blanche: on la fait fondre à feu doux dans une cas-